cnahes

conservatoire national
des archives et de l'histoire
de l'éducation spécialisée

CNAHES, 63 rue Croulebarbe, 75013 PARIS
Tél. : 06 72 60 79 34
e-mail : info@cnahes.org
site : CNAHES.org

la lettre

Numéro 28 - février 2008

Journées nationales d'étude 2008 : La rééducation des filles, XIXe-XXe siècles

Les prochaines journées nationales d'étude du CNAHES auront lieu les jeudi 12 juin et vendredi 13 juin 2008, en même temps que l'assemblée générale, qui se déroulera le 12 juin de 17h à 20h. Ces journées auront lieu à Nancy, nous serons chaleureusement accueillis par la délégation régionale Lorraine, dans les locaux de l'IRTS, avenue Pinchard.

Le thème portera sur « La rééducation des filles, XIXe-XXe siècles ». Nous entendons par là les mineures dites délinquantes ou en danger, qui ont eu affaire à un juge, et qui ont fait l'objet d'une prise en charge. Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire : « Les filles, ce n'est pas pareil » ou « Les filles, c'est compliqué »... En quoi leur comportement serait-il différent de celui des garçons ? Il est affirmé qu'il faut prévoir pour elles un traitement spécifique, qu'en a-t-on fait ? Où sont-elles placées ? Qui s'en occupe ? Pendant tout un temps, l'Etat a souhaité se décharger de leur prise en charge sur les congrégations religieuses, à qui il a confié une mission de service public. Cette situation a perduré sous la Troisième République, même en plein conflit entre confessionnels et laïques, au moment du vote des lois de 1901 et de 1905.

Avec l'arrivée des professionnels de la rééducation, le paysage s'est progressivement modifié. Dans quelle mesure les formations ont-elles pris en compte cette spécificité attribuée aux filles de Justice ? De tout temps, il semble que les filles ont embarrassé les autorités. Qu'en est-il aujourd'hui ?

C'est un sujet qui a été encore peu étudié et ces deux journées devraient être fructueuses ! Elles seront l'occasion de rassembler les personnes qui se sont lancées dans cette réflexion ; qui ont agi auprès des filles aux différentes générations ; qui ont exploré les archives relatives à ce thème. D'ores et déjà, notez les dates sur votre agenda.

Le programme est en cours d'élaboration, il vous sera adressé avec le bulletin d'inscription, en même temps que la prochaine *Lettre du CNAHES* (fin avril-début mai). Un comité de pilotage a été constitué avec Roger Bello, Jacques Bergeret, Samuel Boussion, Claire Dumas, Gisèle Fiche, Jacqueline Mathieu, Françoise Tétard.

Un ouvrage, signé de Françoise Tétard et Claire Dumas, vient d'être rédigé sur cette question et notamment sur le rôle déterminant joué par la congrégation des Bon Pasteur. Il sortira en 2008.

Le château une prison sans barreaux ?
Un patrimoine au secours des enfants de justice - XIX-XXe siècles

Exposition temporaire prolongée jusqu'au 31 mars 2008 au Centre d'exposition permanent « Enfants en Justice XIXe-XXe siècles » de Savigny-sur-Orge
Contact : Véronique Blanchard 01 69 54 24 14

Depuis le XIXe siècle nombre de châteaux ont changé de nature et se sont transformés en œuvres à vocation sociale. Dans le domaine judiciaire, ces reconversions ont été nombreuses pour les jeunes détenus libérés puis pour les enfants considérés comme victimes de leur milieu familial : des sociétés de patronage ou de sauvegarde de l'enfance, des philanthropes et parfois même l'Etat ont investi ces demeures pour les transformer en maisons dites de correction, de réforme ou de rééducation ; certaines autres ont servi ou servent encore de prisons.
Aux confins du public et du privé, la direction de l'Éducation surveillée du ministère de la Justice, créée en 1945, se retrouve à gérer ou à coordonner un patrimoine imposant de châteaux. Loin de se contenter d'administrer cet héritage, elle continue à acquérir de nouveaux domaines ou à donner des subventions conséquentes à des associations partenaires qui s'y installent et prennent en charge des enfants qu'elle leur confie. L'argument économique est toujours mis en avant, se félicitant de l'achat de ces grandes propriétés souvent pour un franc symbolique, quand elles n'ont pas été cédées ou léguées. Il n'en reste pas moins que cette politique d'acquisition permet - en effet à peu de frais - d'instaurer une nouvelle image, dont il ne faut pas oublier la dimension ostentatoire. La galerie de châteaux, dont on montre surtout les façades, même si elles sont parfois des cache-misère, devient une exposition de la magnificence de l'accueil que la nouvelle direction prétend proposer aux enfants dont elle a la charge. Elle lui offre aussi une plus grande visibilité, d'autant plus nécessaire à conquérir que la direction de l'Éducation surveillée entend s'imposer dans un panorama d'œuvres et d'institutions déjà fortement ancrées dans le paysage français. Cette logique de l'apparence avec les surenchères qu'elle entraîne, peut expliquer pourquoi la fascination pour les châteaux se prolonge alors que l'opportunité n'est plus là. Les nouvelles normes sécuritaires et de confort, ainsi que l'évolution des pratiques de la prise en charge (plus petites structures, mieux insérées dans le tissu urbain) font apparaître depuis le début des années soixante, l'inadaptation de ces demeures historiques. Il faudra pourtant encore près de vingt ans, pour que cette politique d'acquisition soit définitivement abandonnée.

Escale archivistique à Recherches et Promotion (Lyon, juillet-septembre 2007)

Je découvre Recherches et Promotion ce lundi 2 juillet, au lendemain d'un violent orage sous lequel j'ai en même temps découvert Lyon. Au 133 Grande rue de la Guillotière, je passe sous une grande porte et me dirige vers ce qui ressemble à un bâtiment en préfabriqué, mais qui a été conçu, comme on me l'apprendra, comme une œuvre architecturale. Le projet de déménagement qui motivait en partie mon intervention a été reporté à plus tard, mais mon contrat est maintenu. Je me sens rapidement une affinité certaine avec cette école d'éducateurs. D'abord, sur un plan très général, parce que c'est une école presque itinérante, comme moi (!) : issue d'un projet du Groupe d'étude des milieux éducatifs suppléant la famille (le GEMESF) en 1967 à Paris, elle ouvre en 1969 à Lyon en particulier parce que deux de ses principaux initiateurs (André Vialle, directeur du Rucher, et Alain-Noël Henri, à l'Université) s'y trouvaient déjà : mais où s'installer de façon durable ? La question est longtemps restée en suspens... Ensuite, parce que, malgré tous ces déménagements, le fonds d'archives de Recherches et Promotion a traversé fièrement les âges de façon pratiquement intacte ! Enfin, parce que malgré les difficultés et les urgences (intérim de la direction et préparation de la rentrée, alourdie par une réforme du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé sur laquelle planent encore des incertitudes, travaux de bâtiment, avec une chaudière peut-être maudite), je trouve chez la directrice-adjointe et l'ensemble du personnel une grande disponibilité et de réelles marques de sympathie.

Je rejoins rapidement mon « milieu naturel », le local d'archives. Il est équipé de rayonnages mobiles en bois et accueille ainsi une centaine de mètres linéaires de dossiers (4 tonnes de papier environ), auxquels s'ajoutent trois placards fermés à clé d'une salle de cours. Première étape : le *récolement*, c'est-à-dire l'inventaire linéaire, dans l'état où elles se trouvent, de toutes les archives… sous le double regard, du milieu des boîtes et des cartons, d'un masque ovale et aussi d'une jolie Vénus nonchalamment assise sur le rebord d'une tablette (des œuvres en terre cuite des éducs en formation). Deuxième étape : *sur le papier*, la transformation du récolement en un véritable inventaire structuré à destination des chercheurs. Deuxième étape bis : *matériellement*, la transformation d'une accumulation de cartons et dossiers disparates en un bel ensemble de boîtes propres et soigneusement cotées.

Je dispose d'un caddie en guise de moyen de transport, dont je découvre avec fascination (par rapport au diable tout à fait ordinaire, *diabulus vulgus*) les qualités techniques insoupçonnées : transport des petits dossiers sans crainte d'en répandre d'un côté ou de l'autre, pose des gros cartons à hauteur d'homme… Et me voilà apparu pour quelques impertinents jeunes professionnels non avertis et passant d'un peu loin « le type au caddie » (« Pffrt ! Regarde le type avec son caddie ! »).

En réalité, tout ne se passe pas exactement comme prévu. Je distingue de probables lacunes dans les premières réunions de l'association gestionnaire (assemblées générales et conseils d'administration). Hélène Borie (la déléguée CNAHES Rhône-Alpes) m'aide à prendre contact avec deux anciens acteurs de la formation qui me transmettront au cours de l'été une partie des archives qu'ils ont eux-même gardées. Si je n'y retrouve pas exactement ce que je cherchais, ces compléments sont néanmoins très riches : dossiers d'inspection, relations avec les pouvoirs publics et les organismes locaux, archives syndicales…

Dans l'ensemble, le fonds d'archives porte la marque de l'organisation autogestionnaire portée par l'école durant une vingtaine d'années et les noms d'instances internes ne manquent pas (Conseil fédéral ou de centre ou de la formation, délégation permanente, collectif provisoire de décisions, collectif de direction… sans parler des diverses « assemblées générales », unités, commissions, groupes de travail). Corrélativement, la pratique de l'écriture tient une place prépondérante dans une grande partie des dossiers. Ce qui frappe le plus, ce sont bien sûr les tribunes libres où se répondent ou se succèdent dans un bel assemblement les « coups de gueule » et les envolées lyriques, les prises à parti et les déclarations généreuses, les élans spontanés et les raisonnements minutieusement ficelés. Cette écriture ponctue en réalité tout le parcours de formation du candidat : d'abord avec l'important questionnaire de sélection, aux nombreuses questions ouvertes ; puis avec les devoirs écrits, les comptes rendus de séance de travail, les rapports de stage, les bilans et autres travaux d'UF (unités de formation) ; enfin avec le fameux mémoire de fin d'études où au moins jusqu'en 1990, les candidats professionnels s'exposent assez largement.

Ces écrits personnels remplissent pour l'essentiel les dossiers de sélection, les dossiers de formation (travaux d'UF et rapports de stage) et les mémoires de fin d'études. Déjà expérimenté dans le traitement des archives d'écoles de « travailleurs sociaux » en général (déjà 4 ou 5 à mon actif), j'ai envie d'aller plus loin et de réfléchir avec l'école et les Archives départementales du Rhône aux possibles modalités d'échantillonnage de cette masse de dossiers à caractère individuel. Le but est de pouvoir en sauvegarder une part essentielle aujourd'hui et à l'avenir, en tenant compte des contraintes du stockage. Pour ce faire, une première réunion a lieu avec Hélène Borie et une archiviste départementale. A terme, une concertation sur ces choix de conservation devrait se mettre en place avec l'Institut du travail social de Caluire où je devrais travailler en 2008. Les deux écoles sont chapeautées par la même association gestionnaire depuis seulement 2004… et le rapprochement de ces deux centres longtemps concurrents par le passé donne une nouvelle dimension à cette entreprise archivistique collective.

Parmi les membres du personnel, ils sont quelques-uns à pouvoir parler de ce passé. A l'entrée s'affaire une secrétaire arrivée vers la fin des années 1970, qui serait capable de reconnaître n'importe lequel des « anciens » de l'école. Il y a là aussi, mais sur le départ, un formateur de l' « UF 2 », l'UF de la formation technique, « disciple » de son propre aveu d'André Drecq (ancien élève de Jean Pinaud à Montesson, éducateur au Foyer des Peupliers, membre de l'équipe de démarrage de RP entre bien d'autres choses). Sur un mur de son bureau, il a placé en évidence, un peu en forme de boutade, son certificat d'études primaires, illustré de scènes de travail bourguignonnes : c'est le diplôme dont il dit être le plus fier, même s'il avoue bien en avoir obtenu quelques autres par la suite… Tous deux ont connu les projets de restructuration régionale et la menace de fermeture de RP en 1987-1988. A la direction générale du Prado où j'exerce actuellement mes talents après deux mois passés à RP, je rencontre une ancienne « élève » de l'école de cette période de crise : « Une crise ? Je ne me souviens pas, je devais être jeune et insouciante. Je garde de très bons souvenirs de ma formation là-bas. »…

A suivre…

Sylvain Cid

Nouvelles des régions

Lorraine

Les premières Assises de l'Histoire du Travail Social en Lorraine se sont tenues le 29 novembre 2007 dans les locaux nancéens de l'IRTS de Lorraine. La journée, adressée principalement aux décideurs politiques publics et associatifs, a réuni une centaine de personnes, intervenants compris, bien représentative des institutions invitées à débattre.

La conférence grand public du soir organisée par Forum-Irts-de Lorraine sur le thème de l'histoire des métiers du social a rassemblé beaucoup de monde dont nombre d'étudiants et de jeunes professionnels.

Dans le cadre de cette manifestation, les cinquante panneaux créés en 2000 pour l'exposition du 50ème anniversaire du *Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (CMSEA)* ont été redéployés en illustration pédagogique. Ils rendent compte de l'histoire d'une organisation privée toujours très active et soucieuse d'adapter ses modes de réponse aux nécessités sanitaires et sociales de son département. Les panneaux ont été exposés une semaine à l'IRTS pour permettre aux étudiants d'en prendre connaissance et d'être sensibilisés à la démarche de réflexion historique, chaque tranche de 10 années étant marquée dans son rapport aux politiques publiques mais aussi au regard d'événements nationaux et mondiaux, des modes de pensée, valeurs dominantes et mots-clefs en vogue à cette époque dans le sanitaire et social.

Ces Assises constituent un signal fort de mobilisation d'une région à se soucier d'une partie négligée de son patrimoine et à s'organiser pour le valoriser. Il s'agit de ne pas perdre les marques de sens qui ont pu donner densité au travail social dans son histoire mais aussi de construire en profondeur celles qui paraissent les plus appropriées dans les réalités d'aujourd'hui.

Elles requièrent la rigueur des archivistes et des chercheurs sans lesquels le soin de conservation des traces du passé ne pourrait être mis en valeurs partagées.

Elles invitent les formateurs à expliquer davantage aux étudiants la construction évolutive et les sens successifs des pratiques éducatives, sanitaires et sociales soumises de plus en plus aux standards des commandes.

Elles invitent les décideurs et acteurs du médico-social à penser leurs interventions en connaissance critique du passé dans un rapport de vérité et d'aborder le présent et le futur en fondant le sens de l'action sur de telles bases, en résistant à la tentation d'agir dans d'insignifiantes précipitations ordonnées trop souvent dans un but plus quantitatif que qualitatif.

De ce point de vue, les débats de ces Assises qui convoquent autant l'histoire que la philosophie sont susceptibles d'intéresser, tant dans la démarche que dans les contenus des échanges, au-delà de la seule région Lorraine.

La prochaine publication des actes rendra compte des communications et des discussions ainsi que des propositions destinées à sauvegarder et valoriser le patrimoine des secteurs sanitaires et sociaux.

Ces richesses, à bien des égards pétries d'humanité, sont présentes dans toutes les régions. Elles appartiennent au bout du compte à l'ensemble des citoyens concernés par les constantes questions de vie, de santé, d'éducation et de mort qui se jouent dans le quotidien des générations et qui constituent le lieu principal du travail éducatif, sanitaire et social. Nous avons beaucoup à apprendre, d'autant que l'espace social européen en construction ne peut ignorer ce qui le constitue dans ses profondeurs historiques.

Avec ses faibles moyens et en recherchant les synergies et les effets multiplicateurs des réseaux ouverts à ces questions, le Cnahes entend bien contribuer à produire du sens à partir d'une meilleure connaissance des traces de l'histoire dans les domaines éducatif, social, sanitaire et médico-social, dont nous sommes tous les héritiers responsables !

Jacques BERGERET, délégué Cnahes-orraine.

- Vous pouvez souscrire à la publication des actes des 1ères Assises du Travail Social en Lorraine en envoyant un chèque de 12 euros à l'ordre du CNAHES-Lorraine 11 rue d'Auxonne 54000 - NANCY (15 euros ensuite).

Rhône-Alpes

Journée régionale - Vendredi 14 mars 2008 de 9 h.30 à 16 h. - Institut du travail social - 75 Quai Clémenceau - 69300 Caluire: Mémoire, archives, histoire, transmission: l'histoire des institutions et des pratiques peut-elle éclairer l'action d'aujourd'hui ?

Les éducateurs spécialisés et leur association professionnelle : l'ANEJI de 1947 à 1967. Naissance et construction d'une profession sociale.

En 540 pages (3 volumes, 1600 notes de références), Samuel Boussion a mené ses recherches à partir d'une solide documentation et d'analyses critiques, en utilisant notamment les pièces d'archives de la protection de l'enfance.

Après avoir déterminé la spécificité professionnelle de l'éducateur spécialisé, l'auteur étudie les circonstances de la naissance de ce métier et son devenir dans une période de reconstruction du pays, riche en innovations.

L'éducateur spécialisé se révèle le praticien de base de l'équipe pluridisciplinaire dans l'action du vaste ensemble associatif constitué pour les jeunes inadaptés, sous l'impulsion du ministère de la Santé : la formule institutionnelle retenue permet un partenariat public-privé.

Très rapidement, les éducateurs spécialisés se regroupent dans une association professionnelle : l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés : l'ANEJI. L'auteur examine les raisons de ce regroupement : celui-ci est destiné à donner un statut à ce nouveau travailleur social, à organiser l'exercice professionnel, à promouvoir la formation et à militer pour la création d'un diplôme d'Etat, finalement décerné par le ministère de l'Education nationale.

Samuel Boussion termine son travail par une évaluation des résultats de l'activité d'un mouvement à caractère corporatif, peu capable de s'affirmer devant le syndicalisme et ainsi destiné à disparaître. La convention collective nationale, dite du secteur de l'enfance inadaptée, largement élaborée par des éducateurs spécialisés, est signée en 1966.

Durant les trois heures de la soutenance, les réponses aux questions posées par les membres du jury ont apporté d'utiles éclairages sur les solutions apportées à la protection de l'enfance dans la période concernée. Après avoir délibéré, le jury a décerné le titre de docteur à Samuel Boussion, avec la mention très honorable avec les félicitations.

En terminant, il faut vivement souhaiter que la thèse de Samuel Boussion soit publiée et bénéficie d'une large diffusion, car elle constitue un ouvrage de référence pour l'histoire de l'éducation spécialisée.

Jean BARRERE.

Simonne Lacapère

Simonne Lacapère était d'abord connue pour avoir créé, en pleine guerre, avec son époux Jacques et une petite équipe d'éducateurs, une communauté d'enfants qu'ils avaient nommée La Bastide de Beau-Soucy. Installée d'abord dans un château loué par les Centres d'entraînement aux méthodes de pédagogie active et situé près de Briis-sous-Forges (actuellement dans le département de l'Essonne), Beau-Soucy se déplaça ensuite à Bures où elle dura jusqu'en 1950. Ce fut une expérience éducative exemplaire qui tenait de l'école de plein air et de la république d'enfants, où la pédagogie était tournée vers les activités physiques et de nature et obéissait aux principes du *self-government* (ou auto-administration). Simonne Lacapère en a livré l'étude détaillée dans un ouvrage placé sous les auspices de l'Education nouvelle, où elle montre sa capacité à théoriser sa pratique.

Avant cette expérience, Simonne Lacapère avait connu une carrière d'institutrice quelque peu rebelle, parfois en butte à son administration, engagée politiquement auprès des Faucons rouges et du Secours rouge, très au fait des conceptions éducatives novatrices comme des techniques pédagogiques nouvelles qu'elle pratiquait dans ses classes : l'imprimerie, l'étude de milieu ou le fichier scolaire. Ses choix en faveur d'une pédagogie innovante l'amenèrent à se spécialiser professionnellement et à préparer le certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles de plein air, institution scolaire plus propice à ses orientations éducatives.

Cette spécialisation qui répondait aussi à son engagement auprès des enfants les plus fragiles, lui facilita la troisième phase de sa carrière à la tête de l'Ecole de plein air de la ville de Suresnes (1954). Cet établissement, construit par les architectes Baudouin et Lods dans les années trente, à la demande d'Henri Sellier, était un modèle du genre. Simonne Lacapère sut le faire vivre selon les principes qu'elle avait expérimentés à Beau-Soucy et créer, là aussi, une communauté éducative, ainsi qu'elle l'a elle-même raconté dans ses *Souvenirs de la maison de verre* (1978).

Simonne Lacapère était soucieuse que le souvenir de son action ne se perde pas. Non par vanité – nous pouvons en témoigner- mais parce qu'elle croyait, face à un monde de l'éducation souvent oublieux de son passé, que celui-ci recèle des enseignements précieux qui ne demandent qu'à être actualisés. Tout comme, en son temps, l'exemple du Cempuis de Paul Robin l'avait inspiré, elle espérait que Beau-Soucy puisse encore servir aujourd'hui. C'est le sens, je crois, du don de ses archives au CNAHES. A nous de ne pas la décevoir !

Antoine Savoye, professeur en sciences de l'éducation,
Université de Paris 8

La Lettre est éditée et routée avec le concours du SNASEA et mise sous pli par les militants de l'Ile de France du CNAHES
Directeur de la publication : Roger Bello - ISSN 1777-3431

Lectures

Tout citoyen peut être désigné comme juré. C'est un devoir civique auquel il ne peut se soustraire. Lisez donc ***"Etre juré"*** *de Mathilde Aninat, Editions L'Harmattan (13,50 euros)*

Nous vous recommandons le numéro hors série de **la *Revue d'histoire de l'enfance irrégulière*** intitulé « *Pages d'histoire – La protection judiciaire des mineurs, XIXème-XXème siècles* ». Ce numéro regroupe les contributions de Jacques Bourquin, administrateur de notre association et fondateur de l'AHES-PJM.
Vous pouvez le commander aux Editions du CNFE-PJJ – 54 rue de Garches – 92420 Vaucresson (18,29 euros + 3,81 euros de frais d'envoi) :
"Pour deux raisons au moins, Jacques Bourquin a bien mérité nos compliments. Sa passion personnelle pour l'histoire du traitement social de la délinquance juvénile est indéniable et les nombreuses excellentes contributions qu'il a confiées ces dernières décennies à différentes revues, académiques aussi bien que professionnelles, en font la preuve. En outre, son engagement dans des actions de valorisation et de diffusion, en d'autres termes de partage des résultats de la recherche historique, est constant depuis de longues années, le passeur discret qu'il est bien souvent laissant la place, quand il le faut, au conférencier enflammé !
C'est donc bien volontiers que j'ai accepté, par amitié mais aussi pour rendre justice à cet animateur infatigable, de rédiger quelques lignes de préface au numéro qui lui est entièrement consacré par la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »*.
"L'œuvre à laquelle Jacques Bourquin, avec tout son réseau, a voué ses meilleures années va bien au-delà des textes personnels qu'il a amoureusement concoctés. Il y est question d'intelligence collective et de partage des trésors de l'histoire plus que du succès d'un seul. Car, en définitive, c'est bien l'ambition du sens plus que le cumul des savoirs qui l'anime".

Michel Chauvière (Extrait de la préface)

Mathias Gardet, Alain Vilbrod, ***L'éducation spécialisée en Bretagne, 1944-1984. Les coordinations bretonnes pour l'enfance et l'adolescence inadaptées***,
Rennes, PUR, 2008, 300 p.
Nous en rendrons compte dans notre prochaine livraison.

Ludivine Bantigny, ***Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse en France de l'aube des "trente glorieuses" à la guerre d'Algérie***, Parus, Fayard, 2007.

Marwan Mohamed, Laurent Mucchielli (sous la direction de) ***Les bandes de jeunes. Des blousons noirs à nos jours***, Paris, La Découverte, 2007.
Actes du colloque de 2006 de Savigny-sur-Orge sur les "Blousons noirs".

Fernand Deligny, ***Œuvres***, Edition établie et présentée par Sandra Alvarez de Toledo, Paris, Editions L'Arachnéen,2007.
Les œuvres complètes de Fernand Deligny, 1845 pages luxueusement présentées.